**Rapport 2018 d’AFRALO : sujets brûlants**

**Introduction**

Ce document a pour objectif de donner un aperçu des principaux dossiers de politiques sur lesquels a travaillé AFRALO, avec l’accent mis sur les thèmes considérés prioritaires pour l’ICANN ainsi que sur les principales activités de sensibilisation et de communication mises en œuvre.

L’Organisation régionale At-Large Afrique (AFRALO) regroupe la communauté des utilisateurs individuels de l’Internet de la région africaine. Elle offre des actualités, des ressources critiques et des outils interactifs de partage d’informations aux individus et aux groupes d’utilisateurs finaux de la région africaine intéressés aux activités de l’ICANN et souhaitant contribuer aux politiques qui régiront le futur de l’Internet.

Les principaux objectifs d’AFRALO sont :

* renforcer la participation des utilisateurs dans les structures décisionnelles de l’ICANN ;
* veiller à ce que ses membres encouragent activement une participation plus directe des utilisateurs finaux ;
* renforcer les capacités décisionnelles en matière de politiques de l’Internet en Afrique ;
* communiquer avec les utilisateurs Internet sur les dossiers qui rentrent dans le champ de compétence de l’ICANN ;
* représenter les intérêts des utilisateurs et définir les aspects de la gouvernance de l’Internet en lien avec l’intérêt public, notamment dans les domaines de la vie privée, la transparence et la responsabilité/redevabilité ;
* renforcer la protection des consommateurs dans les politiques de l’ICANN ;
* prendre en compte la diversité culturelle lors de l’élaboration de politiques et l’établissement de normes techniques (par exemple, la mise en œuvre des IDN).

AFRALO compte actuellement 54 structures At-Large (ALSes) situées dans 30 pays et territoires.

Sujets brûlants sélectionnés

* Promouvoir la mise en œuvre des DNSSEC dans les registres TLD de l’Afrique.
* Nouveaux gTLD et noms géographiques.
* Procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD.
* Règlement général sur la protection des données (RGPD) et vie privée.
* Service d’annuaire de données d’enregistrement (RDS) et WHOIS.
* Responsabilité/redevabilité et transparence de l’ICANN.
* Diversité et participation à l’ICANN.
* Activités et problématiques autour de la gouvernance de l’Internet.
* Activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et de communication destinées à l’Afrique (par exemple, accès aux documents de l’ICANN dans des langues africaines/autres que l’anglais).

**Principaux dossiers**

|  |
| --- |
| Promouvoir la mise en œuvre des DNSSEC dans les registres TLD de l’Afrique |
| Résumé |
| Les extensions de sécurité du système des noms de domaine (DNSSEC) jouent un rôle important dans la mesure où elles sécurisent le protocole du système des noms de domaine grâce à la validation des réponses du DNS. Plus spécifiquement, les DNSSEC permettent de valider la source faisant autorité, de protéger l’intégrité des données et d’obtenir des dénis d’existence authentifiés. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| Le déploiement des DNSSEC en Afrique reste faible par rapport au reste du monde. |
| Mesures à prendre |
| Promouvoir les DNSSEC et sensibiliser les ALSes africaines à l’importance de mettre en œuvre les DNSSEC dans leurs registres ccTLD.  Coordonner avec l’ICANN et l’AFTLD la tenue d’ateliers DNSSEC pour les ALSes d’AFRALO. |

|  |
| --- |
| Nouveaux gTLD et noms géographiques |
| Résumé |
| L’Afrique possède actuellement son propre TLD (.Africa), ainsi que certains noms de domaines géographiques correspondant à des villes. La protection des noms géographiques soulève des problèmes techniques et des inquiétudes du point de vue des politiques publiques. L’utilisation des noms géographiques, que ce soit au second (SLD) ou au premier (TLD) niveau, soulève des problèmes de souveraineté et des préoccupations d’ordre socio-économique chez un grand nombre de parties prenantes, y compris les gouvernements.  Dans les discussions tenues dans le cadre des processus d’élaboration de politiques de l’ICANN, ce dossier s’est avéré complexe et multidimensionnel, avec des litiges qui se sont prolongés pendant plusieurs années. Il existe actuellement plusieurs pistes de discussion autour du dossier des noms géographiques, auxquelles le GAC participe à différents niveaux, avec différents types de préoccupations. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| Il existe un grand nombre de noms géographiques. Les TLD peuvent être confrontés à des difficultés en lien avec la juridiction et la propriété. En ce qui concerne les processus d’élaboration de politiques, les utilisateurs Internet africains ont besoin de comprendre les problèmes liés aux noms géographiques. Les TLD, le processus de gestion des gTLD et le droit à la propriété ou à l’usage des noms géographiques affectent les utilisateurs finaux de l’Internet. |
| Mesures à prendre |
| Organiser périodiquement des séminaires en ligne à l’intention des membres d’AFRALO afin de mieux leur faire comprendre les enjeux liés aux nouveaux gTLD et aux noms géographiques, et encourager ainsi une participation active aux processus d’élaboration de politiques de l’ICANN. |

|  |
| --- |
| Service d’annuaire de données d’enregistrement (RDS) et WHOIS |
| Résumé |
| Le RDS et le WHOIS sont des dossiers pertinents qui sont en rapport avec la propriété des noms de domaine. Des informations actualisées relatives à la propriété des domaines sont communiquées publiquement. Il existe une forte tendance à protéger les données d’enregistrement et à améliorer l’exactitude et l’accès aux données d’enregistrement des domaines génériques de premier niveau, ainsi qu’à envisager la mise en place de sauvegardes pour les protéger. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| La participation de l’Afrique au groupe de travail chargé du RDS et du WHOIS est faible, bien qu’il s’agisse d’un sujet lié à l’Internet et au système de domaines de la région. L’Afrique affiche le taux de croissance du nombre d’internautes le plus rapide au monde. Le faible nombre de signalements africains de problèmes affectant les registres et le manque de documentation concernant la violation des enregistrements WHOIS non entièrement publics montrent le besoin de renforcer la sensibilisation aux problèmes en matière de WHOIS, ainsi qu’aux discussions et recommandations de politiques de l’ICANN susceptibles d’affecter la mise en œuvre du RDS en Afrique. |
| Mesures à prendre |
| Promouvoir le RDS /WHOIS et sensibiliser les ALSes africaines à l’importance de mettre en œuvre le RDS.  Coordonner avec le groupe de travail conjoint ICANN/GNSO en charge du RDS la tenue d’une séance pour expliquer l’importance de la participation d’AFRALO dans le processus d’élaboration de politiques relatives au RDS.  Demander aux membres d’AFRALO intéressés par ce sujet à rejoindre le groupe de travail afin de transmettre la vision de l’Afrique et contribuer aux recommandations de politiques.  Pour plus d’informations sur le RDS, rendez-vous sur <https://www.icann.org/resources/reviews/specific-reviews/whois> |

|  |
| --- |
| Responsabilité/redevabilité et transparence de l’ICANN |
| Résumé |
| La mission principale de l’ICANN consiste à assurer la coordination générale des systèmes d’identifiants uniques de l’Internet au niveau mondial, et en particulier leur fonctionnement stable et sécurisé.  Le fonctionnement de l’ICANN repose sur un modèle multipartite dans lequel toutes les parties intéressées se réunissent pour débattre de dossiers de politique qui relèvent des domaines de responsabilité de l’ICANN. Le modèle d’élaboration de politiques est basé sur une approche ascendante, avec des décisions prises par consensus entre ses parties prenantes. Pour que ce modèle fonctionne de manière efficace, l’ICANN doit encourager la participation, inciter la confiance, favoriser l’accès aux informations et mettre en place des mécanismes robustes de révision et de règlement de litiges.  L’ICANN croit que la transparence et la responsabilité sont les piliers sur lesquels reposent les éléments qui constituent le modèle multipartite |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| AFRALO et les utilisateurs Internet africains ont besoin de comprendre les processus multipartites de l’ICANN et comment ils contribuent à assurer la responsabilité/redevabilité et la transparence. |
| Mesures à prendre |
| Organiser une ou des séances consacrées aux processus afin que les membres comprennent clairement les processus relatifs à la responsabilité/redevabilité et à la transparence.  Obtenir des retours par rapport au processus en cours relatif à la responsabilité/redevabilité et à la transparence. |

|  |
| --- |
| Diversité de genre et participation à l’ICANN |
| Résumé |
| L’organisation ICANN a mené une enquête sur la diversité de genre et la participation pour mieux connaître la perception actuelle de la diversité de genre au sein de la communauté de l’ICANN, identifier des barrières éventuelles à la participation et rassembler des données pour faire avancer les discussions communautaires en cours sur la diversité. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| Suite à la publication du rapport (htt[ps://www.icann.org/en/sy](http://www.icann.org/en/system/files/files/gender-survey-)st[em/files/files/gender-survey-](http://www.icann.org/en/system/files/files/gender-survey-) complete-11oct17-en.pdf), il est important que les membres d’AFRALO et les utilisateurs Internet africains soient encouragés à participer aux processus d’élaboration de politiques de l’ICANN. Le rapport rend compte également du faible engagement et participation de la région africaine aux processus d’élaboration de politiques. |
| Mesures à prendre |
| Évaluer la participation des membres d’AFRALO du point de vue de la diversité de genre. Coordonner avec l’ICANN et les directeurs régionaux des efforts pour trouver de nouveaux moyens de renforcer l’engagement de l’Afrique. |

|  |
| --- |
| Règlement général sur la protection de données (RGPD) et vie privée |
| Résumé |
| La région a négligé la prise en compte du RGPD et des lois en matière de vie privée, si bien que la faible participation de l’Afrique à ces débats la place dans une situation vulnérable à l’égard des politiques mondiales, avec une préparation insuffisante pour répondre au RGPD. Le RGPD entre en vigueur le 25 mai 2018. Nous encourageons les entreprises Internet de l’Afrique et les pays africains qui sont des partenaires commerciaux de l’Union européenne à envisager l’adoption de mesures appropriées pour se mettre en conformité avec le règlement européen. Nous encourageons surtout les registres et les bureaux d’enregistrement qui desservent des régions autres que l’Europe, comme l’Afrique, à veiller à ce que la mise en œuvre des mesures de conformité n’ait pas de conséquences préjudiciables pour leurs clients non européens. Ceci permettra de garantir que les transactions transfrontalières avec l’Union européenne ne soient pas affectées. Il existe des implications financières et non financières liées à la mise en conformité avec cette règlementation globale. |

|  |
| --- |
|  |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| Sur la carte ci-dessus, les zones grises correspondent aux pays africains qui n’ont pas de lois appropriées ou suffisantes en matière de vie privée et qui doivent en envisager l’adoption. Cette situation tire la sonnette d’alarme par rapport aux implications du RGPD pour la communauté africaine, dans la mesure où ce règlement affectera les économies africaines et notamment les économies d’échelle, ce qui est particulièrement important. |
| Mesures à prendre |
| Créer un groupe de travail AFRALO en collaboration avec le département de l’ICANN chargé de la relation avec les parties prenantes et le GAC, afin de discuter et d’établir un plan de travail préliminaire destiné à :  Veiller à ce que la région africaine renforce ses capacités et justifie ses politiques par rapport à la manière dont le RGPD affecte la région.  Examiner comment les règlementations affecteront les organisations et les pays africains.  Sensibiliser au RGPD pour atténuer les risques associés à la non-conformité au règlement. |

|  |
| --- |
| Activités et problématiques autour de la gouvernance de l’Internet |
| Résumé |
| La gouvernance de l’Internet comprend un vaste éventail de problématiques, d’acteurs, de parties prenantes et de discussions sur des dossiers de nature technique ou politique. L’Internet et ses réseaux soulèvent des problèmes qui doivent être résolus et, plus important encore, incarnent un potentiel qui peut être développé grâce à une meilleure gouvernance. Tous les ans, AFRALO et ses membres participent au Forum sur la gouvernance de l’Internet (FGI). Récemment, à l’occasion du FGI 2017, AFRALO a fait d’excellentes présentations et a animé des débats. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |

|  |
| --- |
| Les activités et discussions organisées autour de la gouvernance de l’Internet jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la participation régionale à la gouvernance de l’Internet car elles attirent des acteurs clés de toutes les disciplines en lien avec la gouvernance de l’Internet et constituent une importante plateforme de dialogue, d’information et de participation pour la communauté Internet. |
| Mesures à prendre |
| Représentation et participation active d’AFRALO au Forum sur la gouvernance de l’Internet et aux différents forums régionaux sur la gouvernance de l’Internet. |

|  |
| --- |
| Activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et de communication destinées à l’Afrique (par exemple, accès aux documents de l’ICANN dans des langues africaines/autres que l’anglais). |
| Résumé |
| Le 24 mai 2016, l’ICANN a inauguré son premier bureau de liaison africain à Nairobi (Kenya). Au cours des trois dernières années, le dévouement et la bonne volonté de la communauté et du personnel de l’ICANN ont été essentiels pour la mise en œuvre de la stratégie pour l’Afrique. Nous espérons poursuivre dans cette voie et continuer d’accroître notre participation institutionnelle et nos efforts de sensibilisation, deux éléments clés de la stratégie de l’ICANN pour l’Afrique. Au-delà de l’établissement du bureau de liaison africain, il est nécessaire de renforcer la sensibilisation et la communication dans la région africaine. |
| Pourquoi ce dossier est-il important pour AFRALO et les utilisateurs Internet africains ? |
| AFRALO et les utilisateurs Internet africains ont besoin de plus de documentation de l’ICANN pour s’informer et comprendre la transition des industries mondiales de domaines et de numéros.  Il faut également augmenter les efforts de sensibilisation et de communication adressés à différentes communautés dans différentes enceintes, afin de faire passer le message de l’importance du rôle que joue l’ICANN dans l’industrie de l’Internet. |
| Mesures à prendre |
| Coordonner avec le personnel d’AFRALO en Afrique la possibilité de disposer de documents pour la région traduits dans plusieurs autres langues, y compris le portugais, le swahili, etc.  Distribuer les documents d’information de l’ICANN aux ALSes à des fins de renforcement des capacités.  Établir des mécanismes en vue d’utiliser des médias locaux (radio communautaire, télévision, réseaux sociaux sur des téléphones portables) pour mettre en place des efforts de sensibilisation et atteindre des communautés qui ont un accès très limité à Internet. |